

La Confession et le texte licencieux. Pratiques textuelles et éditoriales dans l'Europe du XVIII^e siècle. Sous la direction de HELGA MEISE et JEAN-LOUIS HAQUETTE. Reims, Épure, 2020. Un vol. de 108 p.

Sous une couverture qui reproduit *L'Odalisque brune* de Boucher, ce petit volume réunit cinq études précises et originales. L'expression *livre licencieux* associe le libertinage mondain, dont Crébillon a fourni le modèle, et la pornographie qui circule clandestinement. L'un et l'autre jouent du contraste entre l'intimité de la vie amoureuse et la publicité d'une édition, avouée ou non. On suggère ou l'on exhibe soudain ce qui se chuchote d'habitude dans un cercle restreint ou ce qui s'avoue dans la pénombre d'un confessionnal. La Contre-Réforme a rappelé le statut de sacrement de la confession et les écrivains du XVIII^e siècle s'emparent du mot. Helga Meise propose une étude des titres, puis s'attache à trois romans à la première personne où le héros-narrateur revient sur ses égarements de jeunesse pour expliquer sa conversion à une vie plus morale. Duclos inaugure la série avec *Les Confessions du comte de***, écrites par lui-même à un ami* (1741). La liste des conquêtes du comte fait attendre la transition des amours à l'amour au singulier. Jean-François de Bastide reprend la formule dans *Les Confessions d'un fat* (1749) auxquelles succède l'anonyme *Confession générale du chevalier de Wilfort* (1755). Le destinataire de cette confession générale n'est plus un ami, mais la future épouse du libertin repent. Si la confession perd son sens religieux, du moins conserve-t-elle une dimension morale : elle représente une verbalisation, une prise de conscience et un changement radical de vie. Françoise Gevrey peut opposer à ce schéma *Thémidore*, publié sous l'anonymat en 1744 par Godard d'Aucour. Le narrateur reste jeune et n'a pas encore échappé au cycle des égarements. L'intrigue est limitée à quelques mois, elle est rapportée avec complaisance. L'esthétisation du plaisir remplace la moralisation. On peut parler d'une « subversion de la confession ». Du moins le dénouement ébauche-t-il un retour à l'ordre social. Voltaire disait du roman de Duclos : « J'aime mieux ces confessions que celles de saint Augustin. » On revient au sacrement catholique avec Giacomo Casanova qui lui-même a reçu les premiers ordres religieux. Jean-Louis Haquette étudie deux confessions racontées dans *l'Histoire de ma vie*. Après avoir volé un cristal à son père et fait accuser son frère, le jeune Giacomo se confesse à un jésuite qui se contente de lui faire une leçon de philologie. Plus tard, le long récit de ses frasques à l'abbé d'Einsiedeln aurait pu préparer une entrée dans le couvent, mais il n'est qu'une première répétition du retour autobiographique sur sa vie. Entre-temps, *Les Confessions* de Rousseau ont donné l'exemple d'un aveu revendiqué qui transforme la pratique traditionnelle des mémoires. Casanova s'en empare et offre à ses lecteurs une confession sans repentir. Ces trois articles littéraires sont mis en perspective par une étude d'histoire du livre et un état des « porn studies » à l'américaine. Analysée par Johannes Frimmel, la réception allemande des textes licencieux français est facilitée par la fragmentation du Saint-Empire. Les petits États rhénans produisent volontiers des livres qui entreront clandestinement en France et dont le lectorat francophone sur leur territoire reste limité. La censure est plus vigilante dans la monarchie des Habsbourg, mais les colis de livres interdits passent par Prague, Presbourg ou Pest. Certains titres sont traduits en allemand et des illustrations y ajoutent leur piment. Sébastien Hubier enfin s'intéresse aux « porn studies », nées à Berkeley dans les années 1980. On peut regrouper leur activité théorique autour de trois controverses qui se crispent sur la définition du genre, sa fonction sociale et son historicité. Dépend-il du producteur ou du regard du récepteur ? Est-il aliénant ou bien émancipateur ? à moins qu'il ne soit à la fois aliénant et émancipateur selon l'usage qui en est fait. L'actuelle vigilance des minorités est-elle de même nature que le traditionnel contrôle, d'un point de vue conservateur ? La pornographie est-elle enfin une invention moderne ou un invariant anthropologique ? Met-elle en scène désirs et pratiques qui lui préexistent ou bien les fabrique-t-elle ? Autant de questions qui rejaillissent sur le corpus du XVIII^e siècle, étudié précédemment, et qui font du recueil un volume dense et stimulant.